



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°30

Date de Publication
8 AVR. 2022
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
8 AVR. 2022
Date de la convocation
22 mars 2022

Présents :

Mmes BRUNET, FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, HERVE GENOVESI, LAFAYSSE, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DENONFOUX, DE CANEVA, DE SOUSA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, REYMOND.

Pouvoirs :

Mme LABI-MALAKIAN à Mme le Maire

Mme LOVERA à Mme Patricia HATEMIAN-SOLARI

Mme VAUTRIN à Mme LAFAYSSE

M. MORTELETTE à Mme MATEO

M MAS-FRAISSINET à M. FAVIER

Monsieur Evan DE SOUSA a été élu secrétaire

Objet : Finances communales. Budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes. Approbation du compte de gestion. Exercice 2021.

A la demande de Madame le Maire, monsieur DE CANEVA expose à ses collègues qu'après avoir vérifié la concordance entre le compte de gestion 2021 présenté par Madame la responsable du service de gestion comptable d'Aubagne et le compte administratif présenté par Madame le Maire de Cassis, il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2021 présentant les résultats suivants :

Section d'exploitation

Dépenses	1 790 953.00 €
Recettes	2 084 743.66 €
Solde d'exécution 2021	293 790.66 €
Excédent reporté 2020	87 091.56 €
Excédent de clôture 2021	380 882.22 €

Section d'investissement

Dépenses	107 274.59 €
Recettes	199 968.53 €
Solde d'exécution 2021	92 693.94 €
Déficit reporté 2020	-56 714.12 €
Résultat de clôture 2021	35 979.82 €

Le rapporteur propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes élaboré par Madame la responsable du service de gestion comptable d'Aubagne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 29 mars 2022.

Le Maire,
Danielle MILON

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE CASSIS" and "1818" and features a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.